

Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
27 rue de Berri - 75008 Paris
Tel. : 01 87 44 57 87

VIEILLES MAISONS FRANCAISES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique
Siège social : 93 rue de l'Université
75007 PARIS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 décembre 2021**

Mesdames, Messieurs,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association VIEILLES MAISONS FRANCAISES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont

porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier établi par le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2022

Emerson Audit



Gabriel DE VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	103 292	46 030	57 262	69 639	12 376	17.77
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 425 000		1 425 000	1 425 000		
	Constructions	4 090 519	1 282 642	2 807 877	2 873 024	65 146	2.27
Installations techniques Matériel et outillage	225 483	154 661	70 823	62 757	8 066	12.85	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes				4 528	4 528	100.00	
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées	28 500	28 500					
Autres titres immobilisés							
Prêts	4 441 856		4 441 856	4 441 856			
Autres							
Total I	10 314 651	1 511 832	8 802 818	8 876 803	73 985	0.83	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	6 546		6 546	14 990	8 444	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	338 904		338 904	243 734	95 170	39.05
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	768 762	147 988	620 774	643 836	23 062	3.58
	Valeurs mobilières de placement	80 060	6 583	73 477	79 126	5 650	7.14
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 295 274		1 295 274	1 281 996	13 278	1.04
Charges constatées d'avance (2)	59 820		59 820	68 418	8 598	12.57	
Total II	2 549 367	154 571	2 394 796	2 332 101	62 695	2.69	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 864 017	1 666 403	11 197 614	11 208 904	11 290	0.10	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	9 413 847		9 413 847			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	457 347		457 347				
Autres							
Report à nouveau	73 173		156 911		83 737	53.37	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	90 495		83 737		6 759	8.07	
Situation nette (sous total)	9 853 872		9 944 368		90 496	0.91	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	9 853 872		9 944 368		90 496	0.91	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques	255 035		266 942		11 907	4.46
	Provisions pour charges	24 197		25 009		812	3.25
	Total III	279 232		291 951		12 719	4.36
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	200 000		200 000			
	Emprunts et dettes financières diverses	37 917		21 523		16 394	76.17
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	199 445		161 072		38 373	23.82
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	73 864		78 781		4 917	6.24
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	31 200		28 101		3 099	11.03
	Instrument de trésorerie						
Produits constatés d'avance	522 084		483 107		38 977	8.07	
Total IV	1 064 511		972 585		91 925	9.45	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	11 197 614		11 208 904		11 290	0.10	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

542 427

489 478

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	804 423		771 013		33 410	4.33
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	7 324		7 555		231	3.05
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	288 034		107		287 928	NS
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	37 093		32 997		4 097	12.42
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	11 202		5 302		5 900	111.28
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	20 000		30 000		10 000	33.33
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	14 719		253 829		239 110	94.20
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	836 994		406 456		430 538	105.92
Total I	2 019 790		1 507 259		512 531	34.00
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			4 428		4 428	100.00
Variation de stock	8 444		162		8 282	NS
Autres achats et charges externes	540 341		371 955		168 387	45.27
Aides financières	421 019		152 708		268 311	175.70
Impôts, taxes et versements assimilés	27 124		27 724		600	2.16
Salaires et traitements	397 072		398 083		1 011	0.25
Charges sociales	166 348		160 633		5 715	3.56
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	105 262		91 455		13 807	15.10
Dotations aux provisions	147 988		148 270		282	0.19
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	287 722		233 201		54 521	23.38
Total II	2 101 320		1 588 618		512 702	32.27
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	81 530		81 359		171	0.21

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation	1 133		1 551		418	26.97
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 121		1 373		252	18.37
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	5 717		1 335		4 382	328.20
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 684		1 357		3 326	245.03
Total III	12 654		5 617		7 037	125.29
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 583		5 717		867	15.16
Intérêts et charges assimilées	5 979		5 198		781	15.02
Différences négatives de change	164		134		30	22.71
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	4 173		187		3 986	NS
Total IV	16 900		11 236		5 664	50.41
2. Résultat financier (III-IV)	4 246		5 619		1 373	24.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	85 776		86 978		1 202	1.38
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1 383		2 860		1 477	51.65
Sur opérations en capital			550		550	100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	336 579		1 000 000		663 421	66.34
Total V	337 962		1 003 410		665 449	66.32
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	342 514		1 000 000		657 486	65.75
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	342 514		1 000 000		657 486	65.75
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	4 552		3 410		7 963	233.49
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	167		169		2	1.18
Total des produits (I+III+V)	2 370 406		2 516 286		145 881	5.80
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 460 901		2 600 023		139 122	5.35
5. EXCEDENT OU DEFICIT	90 495		83 737		6 759	8.07

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature		2 577		978	1 599	163.45
Prestations en nature				1 600	1 600	100.00
Bénévolat		1 677 933		1 932 905	254 972	13.19
TOTAL		1 680 510		1 935 483	254 973	13.17
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens		2 577		2 578	1	0.05
Prestations en nature						
Personnel bénévole		1 677 933		1 932 905	254 972	13.19
TOTAL		1 680 510		1 935 483	254 973	13.17

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	X
Valorisation des contributions volontaires	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

L'association VMF a pour objet la préservation du patrimoine bâti et paysager. A cet effet, elle remet des prix de sauvegarde et labels à des monuments publics ou privés, au niveau national et local, mène des actions de lobbying (contre l'implantation d'éoliennes notamment) et de sensibilisation du jeune public à la cause patrimoniale. Par ailleurs, des activités culturelles sont organisées au sein des délégations départementales.

Actions mises en oeuvre en 2021 :

LOCALEMENT

- Conseil et défense du patrimoine bâti et paysager : présence active des délégations dans les Commissions Départementales de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) et dans les Commissions Régionales du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA). Elles se sont également mobilisées dans de très nombreuses actions de défense et sauvegarde du paysage, avec en renfort le service de conseil du siège. Ainsi, près de 150 adhérents ont bénéficié des conseils des VMF en 2021 (éolien, fiscalité, transmission, travaux...).
- Remises de prix et de labels : 71 prix locaux ont été remis partout en France pour un montant total de plus de 110.000 €. Par ailleurs, 9 labels VMF-Patrimoine Historique ont été décernés à des édifices non protégés.
- Visites & sorties : plus de 322 activités de découverte du patrimoine et 20 voyages dont un 1er voyage donateur organisé par le siège ont eu lieu.
- Plus de 100 conférences en ligne et dans des lieux de caractère ont été réalisées par les VMF en 2021.

AU NIVEAU NATIONAL

- Communication d'influence et défense du patrimoine : Au cours de l'année 2021 encore frappées par les contraintes du confinement et de la crise pandémique, les actions de lobbying ne se sont pas arrêtées et les visioconférences ont remplacé les rendez-vous physiques. Les VMF se sont ainsi associées aux différentes consultations ou réflexions liées à la réouverture des monuments et aux mesures transversales de soutien en faveur du secteur de la culture ainsi qu'à l'instauration du pass sanitaire.
- Soutien aux adhérents : les VMF se sont également mobilisées aux côtés d'adhérents pour la défense du patrimoine en luttant contre des décrets ou des lois plus ou moins placés sous les feux de l'actualité mais qui constituent des menaces réelles pour le patrimoine comme notamment le décret empêchant les retenues d'eau et vouant à la destruction les biefs et les moulins, l'article 6 de la loi climat qui augmenterait le nombre des dispositifs d'affichage en infraction dans notre pays. Ces actions ont été complétées par notre implication dans la lutte contre différents projets d'implantation d'aérogénérateurs dans nos régions à proximité de bâtiments et de sites remarquables qui se trouveraient alors directement affectés.
- L'opération éducation "le patrimoine, toute une histoire?": malgré la Covid, 129 classes ont participé au concours "Patrimoine à la une", soit 3500 élèves. 12 jurys régionaux ont remis 30 prix, 48 articles de presse sont parus et 35 000 internautes ont visité la page internet éducation des VMF.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 197 613.98 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 019 790.11Euros et dégageant un déficit de 90 495.46- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune de 336 579 euros a été réalisé le 20 décembre 2021 au profit des Editions de l'Esplanade.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Donation MARCHAL de 2013.

L'association est bénéficiaire d'une succession, avec une autre association. Cette donation a été faite sous condition suspensive d'un engagement de versement d'une rente annuelle à un tiers.

Au 31/12/2021, compte tenu de l'espérance de vie en France, la valeur actuelle de la rente annuelle restant à servir est estimée à 255 K€ contre 267 K€ fin 2020, calculée sur la base d'une espérance de vie de 75 ans et un taux d'intérêts de 2% par an.

Compte courant des EDITIONS DE L'ESPLANADE

Le montant cumulé avancé par l'association aux EDITIONS DE L'ESPLANADE s'élève à fin 2021 à 465.000 €. La dotations aux provisions pour dépréciation s'élève à 147.988 € au 31/12/2021.

Indemnités de départ en retraite.

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées à hauteur de 24.197 € à fin 2021.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	94 257		9 035
TOTAL			
Terrains	1 425 000		
Constructions sur sol propre	3 528 803		
Installations générales agencements aménagements des constructions	561 715		
Installations générales agencements aménagements divers	100 613		1 434
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	125 092		25 337
Avances et acomptes	4 528		
TOTAL	5 745 752		26 771
Autres participations	28 500		
Prêts, autres immobilisations financières	4 441 856		
TOTAL	4 470 356		
TOTAL GENERAL	10 310 365		35 806

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			103 292	103 292
TOTAL				
Terrains			1 425 000	1 425 000
Constructions sur sol propre			3 528 803	3 528 803
Installations générales agencements aménagements constr.			561 715	561 715
Installations générales agencements aménagements divers			102 047	102 047
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		26 992	123 436	123 436
Avances et acomptes		4 528		
TOTAL		31 521	5 741 002	5 741 002
Autres participations			28 500	28 500
Prêts, autres immobilisations financières			4 441 856	4 441 856
TOTAL			4 470 356	4 470 356
TOTAL GENERAL		31 521	10 314 651	10 314 651

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	24 619	21 411		46 030
Constructions sur sol propre	824 915	37 815		862 730
Installations générales agencements aménagements constr.	392 580	27 331		419 912
Installations générales agencements aménagements divers	58 646	3 585		62 231
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	104 303	15 119	26 992	92 430
TOTAL	1 380 444	83 851	26 992	1 437 302
TOTAL GENERAL	1 405 062	105 262	26 992	1 483 332

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	21 411				
Constructions sur sol propre	37 815				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	27 331				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 585				
Matériel de bureau informatique mobilier	15 119				
TOTAL	83 851				
TOTAL GENERAL	105 262				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	25 009		812		24 197
Autres provisions pour risques et charges	266 942		11 907		255 035
TOTAL	291 951		12 719		279 232

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	28 500				28 500
Autres provisions pour dépréciation	342 295	154 571	342 295		154 571
TOTAL	370 795	154 571	342 295		183 071
TOTAL GENERAL	662 746	154 571	355 014		462 303
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		147 988	14 719		
financières		6 583	5 717		
exceptionnelles			336 579		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	4 441 856	4 441 856	
Autres créances clients	338 904	338 904	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 016	1 016	
Débiteurs divers	754 276	754 276	
Charges constatées d'avance	59 820	59 820	
TOTAL	5 595 873	5 595 873	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	200 000		200 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	199 445	199 445		
Personnel et comptes rattachés	26 266	26 266		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 912	35 912		
Impôts sur les bénéfices	167	167		
Autres impôts taxes et assimilés	11 519	11 519		
Groupe et associés	37 917	0	37 917	
Autres dettes	31 200	31 200		
Produits constatés d'avance	522 084	522 084		
TOTAL	1 064 511	826 594	237 917	

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	285 900
Autres créances	12 793
Total	298 693

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	181 287
Dettes fiscales et sociales	38 611
Autres dettes	31 200
Total	251 099

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	6
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	2
Total	9

Valorisation des contributions volontaires

La valorisation a été affinée par rapport à 2020, le taux de réponses des délégués au sujet du temps de bénévolat ayant été de 97% contre 66% l'année dernière.

Les dons en nature et contributions de bénévoles 2021 a été valorisée à 1.677.933 €.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- SOLDE FOURNISSEUR BRAND BROTHERS/2016	720	772
- SOLDE FOURNISSEUR EDITIONS MULTI/2016	663	772
Total	1 383	
Charges exceptionnelles		
- URSSAF SEPTEMBRE 2020	362	672
- INSTITUT OCEANOGRAPHIQUE	5 494	672
- REGULARISATION URSSAF 2018	80	672
- ABANDON DE CREANCE RMF LES EDITIONS	336 579	6718
Total	342 515	